

Liquidation d'une succession en présence d'une donation-partage pour experts

Mettre en application les différentes techniques liquidatives possibles en présence d'une donation-partage

PUBLIC

Avocats - Notaires - Collaborateurs de l'étude notariale - Gestionnaires de patrimoine - Conseillers en gestion de patrimoine - Experts-comptables - Juristes

PRÉ-REQUIS

Être juriste, avoir des connaissances en droit civil et des bases en liquidation de successions ou avoir suivi la formation :

[Liquidation de la succession - Blended learning \(12994 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Code
13007

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1088 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les spécificités d'une liquidation en présence d'une donation-partage
- Mener une liquidation en présence d'une donation-partage conjonctive
- Procéder à la liquidation en présence d'une donation-partage transgénérationnelle

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Déterminer les spécificités d'une liquidation en présence d'une donation-partage

Distinguer les différents cas de figure

- Lorsque tous les héritiers présomptifs ont été allotés
- En présence d'un ou plusieurs réservataires omis ou n'ayant pas accepté leur lot
- En présence d'un héritier présomptif non conçu au jour de la donation-partage

Identifier l'absence de rapport à la succession

- Principe
- Cas où le rapport est dû

Mener une liquidation en présence d'une donation-partage conjonctive

Mettre en oeuvre une liquidation après le décès des deux parents

- Difficultés liées à la date d'évaluation des biens
- Difficultés portant sur des biens propres de chacun des époux

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Pratiquer la liquidation lorsqu'un enfant non commun a été alloti

Procéder à la liquidation en présence d'une donation-partage transgénérationnelle

Opérer une liquidation au décès du donateur

- Biens incorporés
- Date d'évaluation des biens

Délimiter une liquidation au décès de l'enfant

- Cas pratiques de mise en œuvre des différentes techniques liquidatives

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

BORDEAUX

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

CHAMBERY

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

GRENOBLE

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

LILLE

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

LYON

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

MARSEILLE

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

NANTES

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

NICE

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

NIORT

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

PAU

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

RENNES

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

ROUEN

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

STRASBOURG

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

TOULOUSE

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026

TOURS

- 6 Oct. 2026
- 8 Déc. 2026